



Tennis Club Trois Chêne
Route de Sous-Moulin, 39
1226 Thônex

www.tc3c.com - +41 22 349 40 96 - secretariat@tc3c.com

Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 10 avril 2019

Sont présents : les membres du comité, soit Mme Marina Claudel, Présidente, M. Jean Loichot, vice-président, Mlle Natasha Haering, MM Gregory Loichot, Clément Piazzalunga, Franco Serena, Steven Haering et Mme Christine Zaugg, secrétaire.

23 membres du TC3C participent à cette Assemblée Générale Ordinaire (liste annexée). M. Michel Sauthier, directeur du CSSM et M. Pierre Debarge, conseiller administratif de Chêne-Bourg sont également présents.

15 membres se sont excusés (liste annexée).

Mme Marina Claudel, Présidente, ouvre la séance à 20h10. : conformément aux statuts, l'Assemblée Générale a été convoquée au moins 14 jours avant la date de celle-ci. Elle remercie les membres présents.

1. Approbation du PV

Le PV de l'AGO 2018 est approuvé par 20 membres. 3 abstentions sont à noter.

2. Rapport de la Présidente

La Présidente donne lecture de son rapport, qui est à disposition des membres.

3. Rapport de la commission technique

MM Grégory Loichot et Franco Serena lisent leur rapport à l'Assemblée. Il fait partie intégrante du présent PV.

4. Rapport du trésorier

M. Steven Haering donne lecture de son rapport. Il fait partie intégrante du présent PV.

5. Rapport des vérificateurs des comptes

En l'absence des contrôleurs aux comptes MM Eric Jeanneret et Bruno Vincenti, M. Pierre-Joël Muggler, suppléant, présente leur rapport qui relève l'excellente tenue des comptes et propose à l'Assemblée Générale d'en donner décharge au comité, au trésorier et aux vérificateurs des comptes. Ce rapport est à disposition des membres.

6. Approbation de ces 4 rapports

Ces 4 rapports sont acceptés à l'unanimité.

6.1 Intervention de la responsable animation

Mlle Natasha HAERING remercie les membres présents ce soir pour leur investissement et l'intérêt qu'ils portent au TC3C.

En ce qui concerne la soirée de clôture, organisée à la salle des Peupliers au mois d'octobre, elle regrette néanmoins le peu de participants compte tenu du gros investissement tant privé que financier qu'une telle organisation demande.

Elle a donc décidé cette année, en accord avec ses collègues du comité, que la soirée de clôture se fera au club-house du TC3C avec un thème à définir en temps voulu.

7. Propositions émanant du Comité ou des membres

Aucune proposition n'a été faite au comité dans le délai demandé de 14 jours et aucune n'est faite ce soir.

8. Divers

M. Fabio INNAURATO, membre actif du TC3C et joueur Interclubs, demande si le système de renouvellement des heures de bulle changera pour la saison prochaine.

Non, ce n'est pas à l'ordre du jour cette année lui répond Mme Marina Claudel. Il s'agit d'un gros mandat avec un très grand travail à effectuer en amont : cela demandera beaucoup de temps de réflexion, de préparation et d'organisation pour que tout se passe au mieux. Le renouvellement des heures de location de bulle sera identique l'an prochain à celui de cette année.

M. Pierre Debarge, conseiller administratif de la commune de Chêne-Bourg, saisit l'occasion qui lui est donnée de parler également de notre bulle : M. Michel Sauthier, directeur du CSSM, a présenté un dossier aux conseillers administratifs des 3 communes dont nous dépendons pour le changement de notre bulle. Un préavis favorable a été donné et la décision finale ne devrait pas tarder.

M. Clément Piazzalunga demande à combien se monte l'investissement pour un tel changement : CHF 213'000.— répond M. Michel Sauthier. Il s'agira d'une bulle à 3 membranes qui utilisera le même système d'alimentation que la bulle actuelle et dont l'éclairage se fera en leds directs.

Les membres présents ce soir sont ravis de cette nouvelle.

Les divers étant épuisés, la Présidente lève la séance à 20h40.

Thônex, le 16 avril 2019.

La Secrétaire :
Christine Zaugg

La Présidente :

Marina Claudel

Le vice-président :

Jean Loichot